

POSTE / FONCTION

RESPONSABLE DE LA CELLULE DE RECUEIL, DE TRAITEMENT ET D'EVALUATION DES INFORMATIONS PREOCCU

CATÉGORIE

A

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL ET MODALITÉS DE RECRUTEMENT

RATTACHEMENT

Pôle solidarité

TYPE D'OFFRE

Permanent - ouverts aux fonctionnaires et aux contractuels

DIRECTION

Direction de l'Enfance et de la Famille (DEF)

FILIÈRE

- [x] Administrative
- [ ] Sociale
- [ ] Médico-sociale
- [ ] Technique
- [ ] Culturelle
- [ ] Animation
- [ ] Sportive

FONCTION D'ENCADREMENT

Oui

CADRE D'EMPLOIS DU POSTE

Attachés Territoriaux

DOMAINE MÉTIER DU POSTE

Administration générale

LIEU D'AFFECTATION

Pulse Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION / DU SERVICE

Prévenir, protéger, accompagner : telle est la mission de la Direction de la Prévention et de la Protection de l'Enfance (DPPE). Au service des enfants et des familles, elle mobilise son expertise et ses partenaires pour construire des réponses adaptées aux besoins de chacun.e et favoriser des parcours de vie sécurisés et émancipateurs. Forte de près de 1 000 professionnels aux compétences complémentaires, parmi lesquels des assistantes familiales, elle accompagne chaque anné

RAISON D'ÊTRE DU POSTE

Garantir conformément à la loi du 05 mars 2007, le recueil, le traitement et l'évaluation des informations préoccupantes relatives aux mineurs en danger ou qui risquent de l'être.

MISSIONS PRINCIPALES

- Organiser et dynamiser les partenariats autour de l'information préoccupante,
- Garantir des procédures de traitement de l'IP et décider,
- Encadrer et coordonner les actions des agents de la CRIP
- Analyser l'activité et la nature des IP en lien avec l'observatoire et le bureau OSI,
- Sécuriser les agents au quotidien face à la prise de risque.

PROFIL RECHERCHÉ

FORMATION ET/OU DIPLÔME

BAC + 4

NIVEAU D'EXPÉRIENCE

☑ Souhaité ☐ Requis

COMPÉTENCES REQUISES

COMPÉTENCES RELATIONNELLES

- Organiser et dynamiser les partenariats autour de l'information préoccupante,
- Garantir des procédures de traitement de l'IP et décider,
- Encadrer et coordonner les actions des agents de la CRIP

COMPÉTENCES ORGANISATIONNELLES

Savoir assurer un management de proximité auprès des équipes du bureau : encadrement direct des agents, supervision des projets, animation d'équipe, etc.
Savoir travailler en équipe et développer des méthodes de travail partagées
Coordonner son intervention avec celles des autres intervenants

COMPÉTENCES TECHNIQUES

Connaître les politiques, mesures et dispositifs propres au champ d'intervention
Connaître les réseaux de professionnels et d'acteurs
Savoir utiliser les logiciels spécialisés dans le domaine d'intervention
Maîtriser les règles de l'expression orale et écrite de qualité et le vocabulaire professionnel du service

Tous nos postes sont handi-accessibles. Le Département, collectivité solidaire, peut mobiliser ses agent·e·s sur toute mission relevant de son cadre d'emploi au-delà de la présente fiche de poste.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

☑ HORAIRES SPÉCIFIQUES ☐ PERMIS DE CONDUIRE OBLIGATOIRE ☐ DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

☑ ASTREINTES ☐ VACCINS OBLIGATOIRES ☐ PORT D'UNE TENUE DE TRAVAIL OBLIGATOIRE

AUTRES Expérience similaire souhaitée

LES ATOUTS RH

Le Département accorde une grande importance au bien-être de ses agent·e·s. Ainsi, en rejoignant notre collectivité, vous bénéficierez notamment :

- Tarifs avantageux pour les loisirs, les vacances, la culture, et accès aux activités sportives en illimité à un prix imbattables grace au CDOS et au Pass Apsad 93 ;
- de la possibilité de réaliser des missions de bénévolat de votre choix à raison d'une demi-journée jusqu'à 12 jours de volontariat par an sur votre temps de travail ;
- d'aides pour le transport : conditions avantageuses pour louer un vélo électrique, primes pour le covoiturage ou les déplacements à vélo, cumulables avec le remboursement de 75 % du pass Navigo ;
- de 25 jours de congés annuels et jusqu'à 33 RTT selon le rythme de travail choisi ;
- jusqu'à 2 jours de télétravail par semaine pour les métiers qui le permettent ;
- d'un aménagement du poste et du temps de travail pour les agentes souffrant de règles incapacitantes et de la prise en compte des enjeux de santé reproductive ;
- d'un congé pour le second parent : les agent·e·s peuvent bénéficier de l'allongement de la durée du congé pour le second parent.

ÉLÉMENTS TECHNIQUES DU POSTE (cadre réservé à la DRH)

N° DE POSTE : **NOMBRE DE POSTES À POURVOIR :** **EMPLOI-TYPE / RIFSEEP :**

NBI : **RATTACHEMENT STRUCTURE HIÉRARCHIQUE (CODE ASTRE) :**